



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ TERRITORIALE ET DU LOGEMENT
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6 ;

Vu le code du travail et, notamment, l'article L 900-1,

Vu le code du sport,

Vu le décret N° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 28/06/2003 portant création de la spécialité Activités équestres du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 27/06/2013,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Activités équestres Tourisme équestre est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance
BP033130172	Madame BARTHE Lucie 06/05/1992 PESSAC (33)
BP033130173	Madame BAYOU Blandine 13/05/1988 BRIVE LA GAILLARDE (19)
BP033130174	Madame BORDA Pamela 02/09/1992 DAX (40)
BP033130175	Madame DELAUNAY Julie 08/12/1990 CAEN (14)
BP033130176	Madame DELOMENIE Estelle 09/01/1990 PESSAC (33)

Act. Equestres TE

BP033130177 Madame DUBOIS Isabelle
14/01/1990 ABBEVILLE (80)

BP033130178 Monsieur ROCA Christophe
06/09/1973 GRENOBLE (38)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, Le 27/06/2013

Pour le Directeur Régional de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale
d'Aquitaine

L'inspecteur

Nicolas MAREY

